

Paris, le 02 avril 2017

**La France
insoumise**

jlm2017.fr

Jean-Luc
MÉLENCHON

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

courrier@jlm2017.fr

Patrice Blanc

Président

Restaurants du coeur

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité recueillir les réponses que Jean-Luc Mélenchon et la France Insoumise apportent à un certain nombre de questions ayant trait à l'exclusion et la pauvreté dans notre pays, alors que la France n'a jamais été riche de toute son histoire. Nous vous en remercions.

Comme vous la pauvreté et l'exclusion dans notre pays nous sont insupportables. C'est pourquoi nous avons fait notre cette phrase de Victor Hugo dans son discours à l'Assemblée nationale du 8 Juillet 1849 : "en pareille matière, tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli."

C'est pourquoi nous proposons, pour lutter contre l'exclusion et la précarité les mesures suivantes :

- De créer un Plan personnalisé contre la pauvreté (PPP) en prenant en compte la situation des personnes dans leur globalité (revenus, état de santé, insertion professionnelle, logement, etc.)
- De créer une « garantie dignité » en revalorisant les minimas sociaux (aucun niveau de vie en-dessous du seuil de pauvreté)
- De restructurer les emprunts des ménages surendettés et garantir à tous l'accès effectif aux services bancaires de base
- D'atteindre l'objectif de zéro sans-abri : chacun doit se voir proposer un hébergement d'urgence ou un logement et un accompagnement durable
- D'instaurer la gratuité de l'accès et des quantités d'eau, électricité et gaz indispensables à une vie digne en commençant par faire appliquer l'interdiction de coupures d'eau et de réduction de débit au domicile principal
- De lutter contre le non-recours aux droits sociaux et civiques par la simplification des démarches et des critères et le retrait de contreparties pour l'attribution du RSA, qui sera de nouveau financé par l'État.
- De mobiliser les volontaires nationaux pour inscrire 100 % de la population majeure sur les listes électorales et vérifier ses droits sociaux

L'emploi est vecteur important de lutte contre la précarité. Notre programme, l'Avenir en commun souhaite renverser la logique qui prévaut depuis 10 ans et sortir des politiques d'austérité. Nous aurons besoin de chacun pour mettre en place la planification écologique nécessaire à notre pays. Notre objectif est donc le plein emploi. Mais nous savons également que l'emploi n'est pas une garantie en soi pour sortir de la précarité. Nous sommes donc favorables à des emplois de qualité, pour une vie digne.

Jean-Luc Mélenchon BP 10031, 75462 PARIS cedex 10

www.jlm2017.fr

Nous proposons donc :

- De réaffirmer le CDI comme norme du contrat de travail
- D'instaurer un quota maximum de contrats précaires dans les entreprises privées : pas plus de 10% de contrats précaires dans les PME, pas plus de 5% de contrats précaires dans les grandes entreprises.
- De titulariser tous les précaires des trois fonctions publiques
- De faciliter la requalification en contrat de travail salarié des auto-entrepreneurs à client unique et des collaborateurs exclusifs des plateformes dites collaboratives type Uber.
- De lutter contre le temps partiel contraint qui touche 80% des femmes.
- De régulariser les travailleurs sans-papiers pour assurer l'égalité sociale entre les travailleurs
- Que l'emploi garantisse un emploi en dernier ressort pour les chômeurs de longue durée, qui leur permette de valoriser leurs compétences, de favoriser leur réinsertion sociale et de rendre un service non pourvu par l'emploi marchand.

Loin de toute logique culpabilisatrice, nous souhaitons que la solidarité nationale soit au rendez-vous de la lutte contre l'exclusion, dans le respect et dans l'accompagnement des personnes.

A propos de l'aide alimentaire européenne, nous nous battons évidemment pour son maintien, dans le cadre des négociations prévues dans notre plan A, avec les autres Etats européens. En cas de sortie organisée de l'UE, et de plan B, nous rétablirons son équivalent dans le cadre nouveau que nous créerons avec les Etats qui le souhaiteront.

A propos de l'engagement associatif, nous favorisons le bénévolat par la réduction du temps de travail, puisque nous imposerons le respect des 35 heures hebdomadaires. Le temps libre pourra y être consacré aux activités familiales, aux loisirs, et, évidemment, aux engagements associatifs et au bénévolat.

A propos des dispositifs d'incitation aux dons et la déduction fiscale, ils seront préservés au cours du mandat de Jean-Luc Mélenchon.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous invitons également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise